



Torah écrite (pentateuque) - Nombres

Chapitre 32

- 32,1 Or, les enfants de Ruben et ceux de Gad possédaient de nombreux troupeaux, très considérables. Lorsqu'ils virent le pays de Yazer et celui de Galaad, ils trouvèrent cette contrée avantageuse pour le bétail.
- 32,2 Les enfants de Gad et ceux de Ruben vinrent donc et parlèrent à Moïse, à Eléazar le pontife et aux phylarques de la communauté, en ces termes:
- 32,3 "Ataroth, Dibon, Yazer, Nimra, Hesbon et Elalê; Sebam, Nébo et Beôn,
- 32,4 ce pays, que l'Éternel a fait succomber devant les enfants d'Israël, est un pays propice au bétail; or, tes serviteurs ont du bétail."
- 32,5 Ils dirent encore: "Si nous avons trouvé faveur à tes yeux, que ce pays soit donné en propriété à tes serviteurs; ne nous fais point passer le Jourdain."
- 32,6 Moïse répondit aux enfants de Gad et à ceux de Ruben: "Quoi! Vos frères iraient au combat, et vous demeureriez ici!
- 32,7 Pourquoi voulez-vous décourager les enfants d'Israël de marcher vers le pays que leur a donné l'Éternel?
- 32,8 Ainsi firent vos pères, alors que je les envoyai de Kadêch-Barnéa pour explorer ce pays.
- 32,9 Ils montèrent jusqu'à la vallée d'Echkol, ils explorèrent le pays; puis ils découragèrent les enfants d'Israël de se rendre au pays que leur avait donné l'Éternel.
- 32,10 Ce jour-là, le courroux de l'Éternel s'alluma, et il prononça ce serment:
- 32,11 "Si jamais ils voient, ces hommes sortis de l'Egypte, âgés de vingt ans ou plus, la contrée que j'ai, par serment, promise à Abraham, à Isaac et à Jacob!... Car ils m'ont été infidèles.
- 32,12 Seuls, Caleb, fils de Yefounné le Kenizzéen, et Josué, fils de Noun la verront, parce qu'ils sont restés fidèles au Seigneur."
- 32,13 Et le Seigneur, courroucé contre Israël, les a fait errer dans le désert pendant quarante années, jusqu'à l'extinction de cette génération entière, qui avait démerité devant le Seigneur.
- 32,14 Et maintenant, vous marchez sur les traces de vos pères, engeance de pécheurs, pour ajouter encore à la colère de Dieu contre Israël!
- 32,15 Oui, si vous vous détachez de lui, il continuera de le laisser dans le désert, et vous aurez fait le malheur de tout ce peuple."
- 32,16 Alors ils s'approchèrent de Moïse et dirent: "Nous voulons construire ici des parcs à brebis pour notre bétail, et des villes pour nos familles.
- 32,17 Mais nous, nous irons en armes, résolument, à la tête des enfants d'Israël, jusqu'à ce que nous les ayons amenés à leur destination, tandis que nos familles demeureront dans les villes fortes, à cause des habitants du pays.
- 32,18 Nous ne rentrerons pas dans nos foyers, que les enfants d'Israël n'aient pris possession chacun de son héritage.
- 32,19 Nous ne prétendons point posséder avec eux de l'autre côté du Jourdain, puisque c'est en deçà du Jourdain, à l'orient, que notre possession nous sera échue."
- 32,20 Moïse leur répondit: "Si vous tenez cette conduite, si vous marchez devant l'Éternel, équipés pour la guerre;
- 32,21 si tous vos guerriers passent le Jourdain pour combattre devant l'Éternel, jusqu'à ce qu'il ait dépossédé ses ennemis,



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



- 32,22 et si, le pays une fois subjugué devant l'Éternel, alors seulement vous vous retirez, vous serez quittés envers Dieu et envers Israël, et cette contrée vous sera légitimement acquise devant le Seigneur.
- 32,23 Mais si vous agissez autrement, vous êtes coupables envers le Seigneur, et sachez que votre faute ne serait pas impunie!
- 32,24 Construisez donc des villes pour vos familles et des parcs pour vos brebis, et soyez fidèles à votre parole."
- 32,25 Les enfants de Gad et ceux de Ruben repartirent à Moïse en disant: "Tes serviteurs feront comme mon seigneur l'ordonne.
- 32,26 Nos enfants, nos femmes, nos troupeaux et tout notre bétail, resteront là, dans les villes de Galaad,
- 32,27 tandis que tes serviteurs, tous ceux qui peuvent s'armer pour la milice, marcheront aux combats devant l'Éternel, comme l'a dit mon seigneur."
- 32,28 Moïse enjoignit, à leur sujet, au pontife Eléazar, à Josué, fils de Noun, et aux principaux membres des tribus des enfants d'Israël,
- 32,29 en leur disant: "Si les enfants de Gad et ceux de Ruben, tous ceux qui peuvent s'armer pour la lutte, passent avec vous le Jourdain devant le Seigneur et vous aident à soumettre le pays, vous leur attribuerez la contrée de Galaad comme propriété.
- 32,30 Mais s'ils ne marchent point en armes avec vous, ils devront s'établir au milieu de vous, dans le pays de Canaan."
- 32,31 Les enfants de Gad et ceux de Ruben répondirent en ces termes: "Ce que l'Éternel a dit à tes serviteurs, ils le feront exactement.
- 32,32 Oui, nous passerons en armes, devant le Seigneur, dans le pays de Canaan, conservant la possession de notre héritage de ce côté-ci du Jourdain."
- 32,33 Alors Moïse octroya aux enfants de Gad et à ceux de Ruben, ainsi qu'à la moitié de la tribu de Manassé, fils de Joseph, le domaine de Sihôn, roi des Amorréens, et le domaine d'Og, roi du Basan; tout ce pays selon les limites de ses villes, les villes du pays dans toute son étendue.
- 32,34 Et les enfants de Gad rebâtirent Dibôn, Ataroth et Arœr;
- 32,35 Atroth-Chofân, Yazer et Yogbeha;
- 32,36 Bêth-Nimra et Bêth-Harân, comme villes fortes et parcs à bétail.
- 32,37 Et les enfants de Ruben rebâtirent Hesbon, Elalê et Kiryathayim;
- 32,38 Nébo, Baal-Meôn (qui changèrent de nom) et Sibma. Ils remplacèrent par d'autres noms les noms des villes qu'ils rebâtirent.
- 32,39 Les enfants de Makhir, fils de Manassé, marchèrent sur le Galaad et s'en rendirent maîtres, et expulsèrent les Amorréens qui l'habitaient.
- 32,40 Et Moïse donna le Galaad à Makhir, fils de Manassé, qui s'y établit.
- 32,41 Yaïr, descendant de Manassé, y alla aussi et s'empara de leurs bourgs, qu'il nomma Bourgs de Yaïr.
- 32,42 Nobah aussi y alla et s'empara de Kenath et de sa banlieue, qu'il appela Nobah, de son propre nom.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions